

Le parcours éducatif de santé



Circulaire N° 2016-008 Du 28-1-2016
[Http://www.education.gouv.fr/Pid285/Bulletin_officiel.html?cid_bo=97990](http://www.education.gouv.fr/Pid285/Bulletin_officiel.html?cid_bo=97990)

La promotion de la santé en milieu scolaire constitue l'un des meilleurs leviers pour améliorer le bien-être et réduire les inégalités



La mission de l'école



Le parcours éducatif de santé

Faire acquérir à chaque élève les connaissances, les compétences et la culture lui permettant de prendre en charge sa propre santé de façon autonome et responsable en référence à la mission émancipatrice de l'école ; l'éducation à la santé est l'une des composantes de l'éducation à la citoyenneté

Mettre en œuvre dans chaque école et dans chaque établissement des projets de prévention centrés sur les problématiques de santé, notamment celles susceptibles d'avoir un effet sur la réussite scolaire

Structure et renforce l'action des établissements sur les différents déterminants de la réussite éducative et de la santé de tous les élèves dans le cadre des projets d'école et d'établissement

S'appuie sur le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, les programmes scolaires, les besoins et demandes des élèves, et les ressources disponibles

Créer un environnement scolaire favorable à la santé et à la réussite scolaire de tous les élèves

Les actions de promotion de la santé des élèves, assurées par tous les personnels, dans le respect des missions de chacun, prennent place au sein de la politique de santé à l'école qui se structure selon trois axes : **l'éducation, la prévention et la protection**

S'inscrit dans le cadre du projet d'école ou d'établissement

Constitue l'un des axes du projet du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)

Les 3 axes

Education à la santé
Prévention
Protection de la santé



Trouve son expression dans un document bref, intelligible par l'ensemble des parties prenantes, au premier rang desquelles les familles



Le parcours citoyen

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=103533



De l'école au lycée, le parcours citoyen vise à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement

Les grands objectifs

Il participe, du socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Il prend place dans le projet d'école et le projet d'établissement

Il encourage la participation des élèves à certaines instances de la classe, et de l'établissement :

Conseils d'administration et conseils de classe, CESC, CVL, CVC

L'apprentissage de la citoyenneté se conçoit comme un parcours cohérent ; il s'impose comme un projet de l'élève et pour l'élève



Le pilotage

L'ensemble de la communauté éducative a la responsabilité de construire et de faire vivre le parcours citoyen, en assurant la convergence, la continuité et la progressivité des enseignements, des dispositifs et des projets

Le parcours citoyen renvoie tous les enseignements dispensés de l'école au lycée, en particulier l'enseignement moral et civique et l'éducation aux médias et à l'information qui constituent des fils directeurs, et tous les professionnels de l'éducation

L'établissement scolaire comme lieu d'exercice, d'expérience et d'explicitation du droit

L'établissement scolaire comme lieu où les élèves exercent des responsabilités reconnues

L'établissement comme lieu où les élèves peuvent s'engager



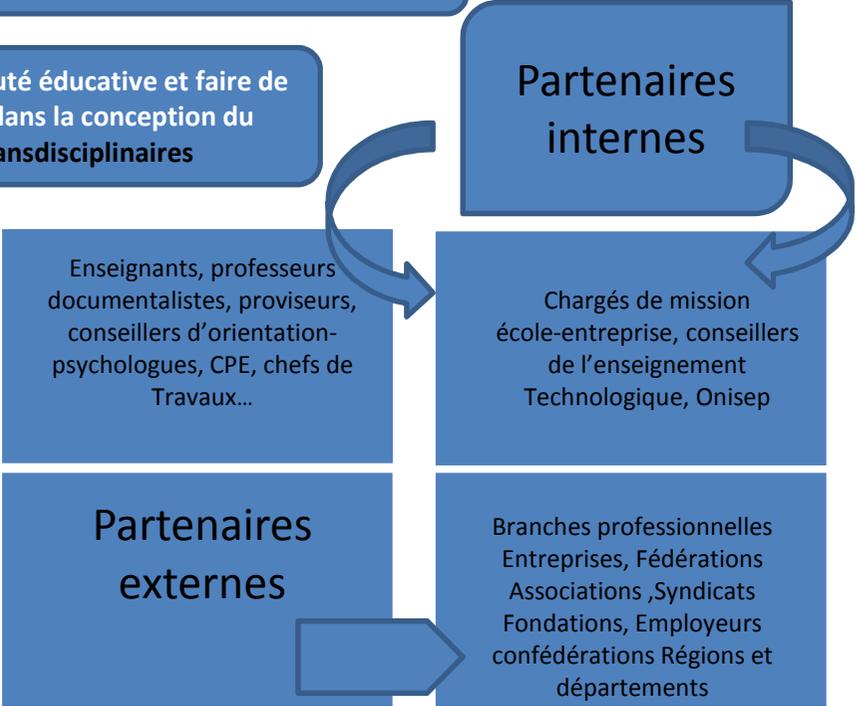
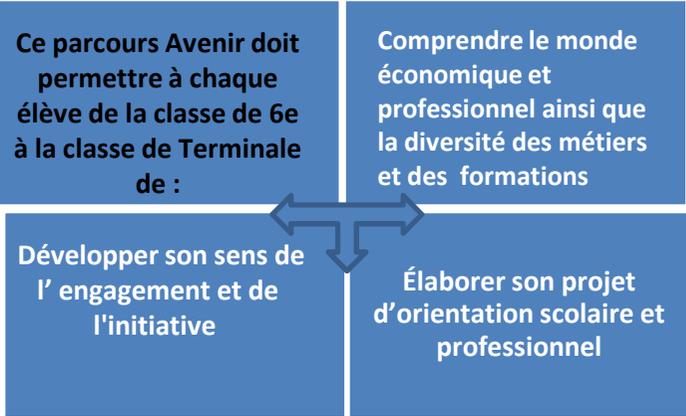
Le parcours avenir

<http://eduscol.education.fr/cid46878/le-parcours-avenir.html>



Renforcer le dialogue au sein de la communauté éducative et faire de l'orientation un objet de travail commun dans la conception du parcours et l'élaboration de projets transdisciplinaires

Les grands objectifs



Valoriser les expériences et compétences scolaires et extrascolaires et permettre aux élèves de s'approprier leur propre parcours, d'en garder une traçabilité

